



OFFICE NATIONAL DE LA TELEDIFFUSION
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 54-2022/DEX/ O.N.T

L'Office National de la Télédiffusion se propose de lancer à travers la procédure des achats publics en ligne (TUNEPS) une consultation Nationale N°54-2022/DEX/O.N.T, portant la réalisation d'un contrat cadre pour l'approvisionnement de l'Office National de la Télédiffusion en batteries de démarrage pour les véhicules et les groupes électrogènes.

Les sociétés spécialisées et intéressées par la présente consultation peuvent télécharger gratuitement le cahier des charges sur le site www.tuneps.tn.

S'il n'est pas encore inscrit, le soumissionnaire doit contacter l'unité d'achat en ligne via les coordonnées ci-après :

- **Adresse : Bab El Assel – 1006 Tunis –Tunisie**
- **Téléphone : +216 70 130 340**
- **Site Web : www.tuneps.tn**
- **E-mail : tuneps@pm.gov.tn**

Les offres techniques et financières doivent être envoyées obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn).

En cas de dépassement du volume maximum permis techniquement et indiqué dans le manuel des procédures de passation des achats publics en ligne TUNEPS, il est possible d'envoyer une partie de l'offre hors ligne **à l'exception** de tous les documents constitutifs de l'offre financière ainsi que les documents relatifs aux critères d'évaluation techniques et financières.

En cas de discordance entre l'offre en ligne et les documents envoyés, en complément hors ligne **l'offre en ligne fait foi.**

La partie de l'offre envoyée hors ligne doit être placée dans une enveloppe fermée portant la mention :

A NE PAS OUVRIR»
Consultation
« N° 54-2022/DEX/O.N.T»
OFFICE NATIONAL DE LA TELEDIFFUSION
CITE ENNACIM I BOURGEL, 1002 TUNIS BELVEDERE

au plus tard le 30 septembre 2022 à 10 H00

Toute offre qui parvient après le délai (le cachet du bureau d'ordre de l'Office fait foi) et/ou ne respectant pas les conditions mentionnées, sera automatiquement rejetée.

Le choix final sera opté pour l'offre la moins - disante et conforme aux exigences du cahier des charges .

La validité des offres est d'une période de soixante jours (60) comptée à partir de la date limite de la réception des offres .